

Arrêté ministériel n° 81-476 du 29 septembre 1981 relatif à la préparation et à la vente en gros des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	29 septembre 1981
Publication	Journal de Monaco du 16 octobre 1981 ^[1 p.3]
État	Texte abrogé
Thématique	Professions et actes médicaux

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1981/09-29-81-476@2003.03.15>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article 1er-25-16

Abrogés par l'arrêté ministériel n° 2003-167 du 3 mars 2003.

Article 26 à 65

Abrogés par l'arrêté ministériel n° 2003-165 du 3 mars 2003.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 16 octobre 1981

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1981/Journal-6473>